



## UN TREMPLIN POUR L'INSTALLATION EN AGRICULTURE !

DIVERSIFIEZ VOS EXPÉRIENCES  
ET ENRICHISSEZ-VOUS !

### JE RENFORCE MON PROJET



J'ENRICHIS  
MON  
EXPÉRIENCE



JE DÉVELOPPE  
MON  
RÉSEAU



JE COMPLÈTE  
MES  
REVENUS



JE FAIS  
PARTIE  
D'UNE ÉQUIPE

→ JE DEVIENS SALARIÉ DU SERVICE DE REMPLACEMENT

### J'AI BESOIN D'UN AGENT



JE SOUHAITE  
PARTIR EN  
VACANCES



JE VEUX  
SUIVRE UNE  
FORMATION



JE PARS  
EN CONGÉ  
MATERNITÉ



JE SUIS  
MALADE

→ JE BÉNÉFICIE D'UN SERVICE SUR MESURE

➕ Pour plus d'informations,  
rapprochez-vous du Service de Remplacement  
de votre département.

## AVANT L'INSTALLATION

ÊTRE AGENT DE REMPLACEMENT PEUT ÊTRE  
UNE ÉTAPE PRÉALABLE À L'INSTALLATION.

### POURQUOI ?



#### J'ENRICHIS MON EXPÉRIENCE

Grâce à la diversité de mes missions. Je travaille sur des exploitations au fonctionnement très différent.

**Je suis autonome, je sais organiser mon travail, je consolide ou développe mes savoir-faire.**



#### JE SÉCURISE MON PROJET

Je sécurise mon projet professionnel grâce à une activité salariée avant mon installation.

**Le Service de remplacement est à mon écoute.**



#### JE DÉVELOPPE MON RÉSEAU

Je deviens acteur de mon territoire.

**Je construis mon réseau professionnel.**



#### JE FAIS PARTIE D'UNE ÉQUIPE

Je suis salarié du Service de remplacement.

**Je fais partie d'un réseau et je suis encadré par une équipe administrative.**

## UNE FOIS INSTALLÉ

JE PEUX CONTINUER MON ACTIVITÉ D'AGENT DE REMPLACEMENT.  
MAIS SURTOUT,

### JE PEUX ME FAIRE REMPLACER !



#### POURQUOI SE FAIRE REMPLACER ?

Que ce soit pour partir en vacances, en formation, en congé maternité ou paternité, ou pour me faire remplacer en cas de maladie ou d'accident, le **Service de remplacement est là pour assurer les travaux sur mon exploitation pendant mon absence.**



#### UN SERVICE CLÉ EN MAIN

Pour être remplacé, je dois être adhérent au Service de remplacement. J'anticipe et je prépare mon remplacement.

C'est ensuite mon **Service de remplacement qui s'occupe de tout** : contrat de travail, paye...



#### DES AIDES FINANCIÈRES

Des aides financières existent pour se faire remplacer (sociales, fiscales...).

**Renseignez-vous !**



#### UN COMPLÉMENT DE REVENUS

Je peux être agent de remplacement pour compléter mes revenus si l'activité sur mon exploitation me le permet.

**Le Service de remplacement est à l'écoute des mes disponibilités et de mes contraintes.**